Appel à contribution
Langues & Usages n°2
Numéro thématique

Les langues étrangères de spécialité : données et approches prospectives

Les langues de spécialité ne cessent de susciter l'intérêt des recherches sur les langues. De par leur spécificité qui consiste en ce qu'elles ne se réalisent que par l'apport des langues générales, elles se développent pour occuper un domaine spécifique. C'est le cas des langues étrangères telles que le français qui devient, par excellence, la langue des sciences en Algérie, mais aussi la langue de l'économie. Utilisée dans les entreprises et dans la presse spécialisée, elle constitue un atout majeur pour le domaine professionnel.

Les langues de spécialité ne sont pas autonomes, elles fonctionnent grâce aux langues générales d'un côté et grâce aux inventions qui se traduisent par de nouveaux termes. Il n'y a pas de « langue de spécialité » différente du français : ce serait une langue étrangère. Ce qu'on appelle « langue de spécialité », c'est donc une variation du français dans un domaine d'emploi spécialisé. Il est vrai que dans l'ensemble, la grammaire est commune, et même le vocabulaire dans une grande proportion (tous les mots outils et beaucoup de mots du langage courant y sont utilisés). Pour Marie-Luce HONESTE (2015 :16), « Le même mécanisme référentiel et sémantique s'observe dans le lexique courant et dans les lexiques de spécialité, ces deux types de lexiques étant soumis aux mêmes contraintes cognitives et culturelles ; et que les différences qu'on observe sont extrinsèques, liées uniquement aux différences d'objectif et de fonctionnalité qu'on leur assigne ». La spécialité est une question de domaine de discours, donc de thématique et de proportion d'emplois spécifiques dans le vocabulaire et – un peu - dans les formes grammaticales. Sans doute, il s'agit là d'un élément non négligeable qui faciliterait l'enseignement/l'apprentissage des langues étrangères de spécialité. Cela suffit à en faire un « système linguistique »

propre, avec : 1) des mots propres à un milieu social ou professionnel, nommés « termes », comme « varlope », outil de menuisier, ou « actifs » en économie financière ; 2) des emplois «terminologiques » de mots du langage courant, comme « anneau » en mathématique, ou « discours » en linguistique ; 3) Parfois, ces langues de spécialité présentent aussi des éléments de grammaire spécialisée (morphologie propre, comme les composés grecs de la médecine, type « psychothérapeute » ; formes syntaxiques particulières comme « euro-compatible », etc.).

Les langues de spécialités sont constituées en leur majorité de noms ainsi que de verbes et d'adjectifs se rapportant le plus souvent à ces mêmes noms. Marie-Claude L'HOMME souligne à juste titre que les formes nominales sont de loin les plus fréquentes dans les langues de spécialité, et ce, parce que les concepts sont désignés et dénommés par des noms. Elle insiste sur le fait que les noms sont une catégorie centrale en terminologie, mais elle n'est pas la seule à prendre en considération. Elle qualifie d'incohérent le fait que certains dictionnaires terminologiques ne relèvent que les termes de nature nominale. Elle justifie cela par le fait que « le relevé exclusif de noms fait en sorte qu'un dictionnaire spécialisé portant sur la médecine intégrera *virus* et *protéine*, mais pas les adjectifs *viral* et *protéique* » (2004 : 60).

Les langues de spécialité sont généralement traitées dans le cadre de la terminologie et les dictionnaires produits relèvent de la lexicographie spécialisée.

Pour la démarche en terminologie, L'HOMME écrit (2004 : 25) : «l'optique conceptuelle considère que l'ensemble des termes d'un domaine spécialisé est le reflet de l'organisation des connaissances dans ce domaine. Les termes dénotent des concepts qui sont reliés entre eux selon différentes modalités ». Donc, le signe terminologique est l'association d'un terme et d'un concept, comme le signe linguistique est l'association d'un signifié et d'un signifiant. « Le concept, poursuit L'HOMME, est une représentation mentale qui retient les caractéristiques communes à un ensemble d'objets. Les objets du monde réel sont tous différents, mais il est raisonnable de penser que la représentation que nous nous en faisons retient l'essentiel de leurs caractéristiques, ce qui nous permet d'en reconnaitre de nouveaux ». Cette conception se trouve aussi chez HONESTE qui l'applique à tous les mots de la langue y compris les mots grammaticaux. Pour elle, l'approche conceptuelle n'est pas propre à la terminologie. À ce propos, elle écrit (2004 : 26) « la terminologie qui adhère à une démarche conceptuelle utilise comme point de

départ le concept et envisage le terme comme sa réalisation linguistique. Cette démarche, qualifiée d'onomasiologique, veut qu'on isole un concept et qu'on cherche, par la suite, la ou les formes qui servent à le désigner ». Cet avis est partagé par Eugen COSERIU (1967:17)[1] « on connaît les "signifiés" des terminologies dans la mesure où l'on connaît les sciences et les techniques auxquelles elles répondent et non pas dans la mesure où l'on connaît la langue ». Pierre LERAT (1995 : 51) pose la condition d'existence d'une terminologie conceptuelle parfaite par celle de l'existence des mots monosémiques : « Les noms de notions seraient transparents si les termes étaient d'une part monosémiques et sans synonymes au sein d'une langue donnée, d'autre part strictement équivalents d'une langue à une autre en référence à la même notion ».

Les contributions pour cette seconde édition pourront traiter des axes suivants :

1. Les langues de spécialité dans les milieux plurilingues;
2. La terminologie et approche d'analyse des langues de spécialité ;
3. Les langues de spécialité et néologie ;
4. La terminologie et les vocabulaires spécialisés ;
5. Les langues de spécialité et référence ;
6. L'enseignement / apprentissage des langues étrangères de spécialités.

Bibliographie indicative :

CHARNOCK R.**,** , « Les langues de spécialité et le langage technique : considérations didactiques », *ASp* [Online], 23-26 | 1999, URL : http://journals.openedition.org/asp/2566 ; DOI : 10.4000/asp.2566
DELAVIGNE V. et BOUVERET M., *Sémantique des termes spécialisés*, Publications de l'Université de Rouen, 1999.
FRANDSEN F., « Langue générale et langue de spécialité : une distinction asymétrique ? », *Discours professionnels en Français*, Yves Gambier (éd.), Frankfurt am Main, Berlin, 1998.
HONESTE M-L, «Les mots, les choses, les concepts : y a-t-il une différence entre nomenclature scientifique et lexique courant?», in *Les mots et les choses au XVIII e siècle : la science, langue bien faite?*, D. Reynaud & Ph. Selosse (éds), Presses de L'Aristoloche, Lyon, 2015, p. 15-24.
HUMBLY J. et CORMIER M. C., *La terminologie*, PUF, Paris, 1996.
L'HOMME M-C., *La terminologie : principes et techniques*, Les presses de l'université de Montréal, Canada, 2004.
LERAT P., *Les langues spécialisées*, PUF, Paris, 1995.

[1] Cité par Lerat, in *Les langues spécialisées*.

LINO M-T. (coordinatrice), « Vocabulaire de spécialité et lexicographie d'apprentissage en langues-cultures étrangères », *Ela. Études de linguistique appliquée,* 2004/3 (n° 135) [en ligne] https://www-cairn-info.www.sndl1.arn.dz/revue-ela-2004-3.htm
PERRON, J., " Le dépouillement terminologique assisté par ordinateur", *Terminogramme*, Office de la langue française, Québec, 1988.
REY A., « Les fonctions de la terminologie : du social au théorique », *actes du sixième colloque OLF-STQ de terminologie. L'ère nouvelle de la terminologie*, Québec, gouvernement du Québec, 1988.
ROUSSEAU, L.- J., *Vocabulaire systématique de la terminologie*, Cahiers de l'Office de la langue française, Gouvernement du Québec, Les Publications du Québec, 1985.

Modalités de soumission des articles :

Les articles doivent être envoyés à l'adresse mail languesetusages@gmail.com en deux versions : en format **pdf** contenant le nom, l'affiliation, l'adresse électronique de l'auteur, et le texte intégral, une autre version anonyme contenant le texte, un résumé et 5 mots-clés en français et en anglais en **doc** ou en **docx**.
Les recommandations aux auteurs et les normes de rédaction sont en ligne sur le site de la revue : http://univ-bejaia.dz/leu

Dates importantes :

Lancement de l'appel à contribution : 20 février 2018
Dernier délai pour la réception des articles (version intégrale) : 20 juin 2018
Réponse aux auteurs : 5 octobre 2017
Réception de la version finale des articles : 5 novembre 2018
Publication en ligne : Décembre 2018